



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la réglementation et des collectivités Territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Déclaration d'utilité publique du périmètre de protection immédiate du forage à l'Albien de Saint-Germain-en-Laye
présenté par la Ville de Saint-Germain-en-Laye sise, Hôtel de Ville – 16, rue de Pontoise BP 10 101
78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CEDEX**

Par arrêté n° 22-093 du 26 septembre 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours est prescrite **du jeudi 10 novembre 2022 à 08h30 au samedi 10 décembre 2022 à 12h00 inclus**, sur la commune de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Le commissaire enquêteur est M. Laurent CADET, ingénieur en infrastructures complexes

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.
- Sur support papier au centre administratif Léon Desoyer de la mairie de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans la mairie précitée.
- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- <http://dup-perimetre-protection-forage-albien-saint-germain-laye.enquetepublique.net/>

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

- dup-perimetre-protection-forage-albien-saint-germain-laye@enquetepublique.net

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, au centre administratif, 86-88 rue Léon Désoyer 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, au centre administratif Léon Desoyer de la mairie de Saint-Germain-en-Laye, lors des permanences suivantes :

- **Samedi 19 novembre 2022 de 09h00 à 12h00**
- **Lundi 28 novembre 2022 de 13h00 à 16 h 00**
- **Vendredi 02 décembre 2022 de 09h00 à 12h00**
- **Samedi 10 décembre 2022 de 09h00 à 12h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à Monsieur Florian BAZILLE Responsable Eau & Assainissement -Ville de Saint-Germain-en-laye - tel direct : 01 30 87 23 25 - florian.bazille@saintgermainenlaye.fr